

liberté intelligemment guidée par des lois, et se battent vaillamment pour acquérir le droit souverain de former un État chrétien indépendant. Sa situation géographique et politique, d'une valeur stratégique inégalable en Europe orientale, la richesse de ses ressources naturelles, la fertilité fabuleuse de sa terre et une conception créatrice de l'industrie agricole ont toujours fait de l'Ukraine un objet de convoitise pour ses nombreux voisins.

Il importe aussi de se rappeler que, même si la république de l'Ukraine a été de courte durée avant de subir l'occupation par les forces communistes russes, l'amour de la démocratie et de la liberté anime encore ces peuples opprimés qui n'ont jamais cessé de résister à la dictature communiste et athée.

Aucun peuple n'a fait preuve de plus d'héroïsme, n'a lutté avec plus de courage pour la liberté que les Ukrainiens. A Dieu ne plaise qu'au Canada,—où nous jouissons du bienfait des libertés qu'assure la démocratie et qui constituent le moyen reconnu d'exprimer l'irrépressible désir qu'a l'homme de vivre en paix et en amitié avec ses concitoyens selon le commandement de Dieu,— nous oublions jamais les autres peuples de la terre qui aiment la liberté, mais qui l'ont perdue, qui chérissent la liberté mais qui doivent vivre sans elle.

Je tiens à signaler en outre que la juste solution du problème de l'Ukraine continue à offrir aux peuples de l'Occident amis de la liberté la clef du succès dans la lutte qui se poursuit contre le communisme, lutte inextricablement liée à la cause de la liberté et de la paix dans l'univers.

L'observance traditionnelle du Jour de l'Indépendance de l'Ukraine, qui se poursuit au grand jour chez tous les Ukrainiens du monde libre,—il y en a quelque deux millions,—et dans le silence, au plus profond des cœurs d'une quarantaine de millions d'Ukrainiens actuellement muselés et subjugués, nous fournit l'occasion d'affirmer solennellement notre ferme confiance dans la libération éventuelle de tous les peuples que l'empire communiste retient dans l'esclavage. Les Ukrainiens estiment que la libération et la liberté nationale constituent une seule et même cause et que, si nous devons conserver notre propre sécurité nationale, notre idéal démocratique éprouvé touchant le droit naturel et inaliénable à la liberté et à la justice, dans le cadre de lois s'inspirant de principes démocratiques, devra s'appliquer à toutes les nations devenues, en nos temps modernes, prisonnières de la tyrannie coloniale toujours plus menaçante de la Russie soviétique.

Qu'il me soit permis d'exposer l'importance fondamentale que me semblent revêtir de telles déclarations d'indépendance. Le peuple ukrainien a certes le droit et même le devoir d'exprimer librement et sans contrainte sa volonté réfléchie et libre en ce qui concerne la forme de gouvernement qu'il désire. Ce droit et ce devoir il n'a été libre de les exercer qu'en 1918 et en 1919. Et vers quoi s'est alors porté ce choix exercé librement et exprimé de façon démocratique? Vers l'organisation d'une république nationale chrétienne, sous le régime démocratique, et jouissant de la souveraineté et de l'indépendance. La validité et la légalité de ce verdict constituent un jalon historique qui continuera à nous guider comme un phare tant que les Ukrainiens ne renieront pas librement et ouvertement leur attitude séculaire. Les communistes affirment le contraire; or on a empêché, par des moyens tyranniques, les Ukrainiens d'exprimer librement leur volonté, mais mon propos n'est pas de chercher à savoir ce qui en est ni d'en discuter en ce moment. Il suffit sans doute que je réaffirme tout simplement mais catégoriquement qu'au moyen de lois on a frustré les Ukrainiens de leurs libertés et de leurs droits, en tant que nation et en tant qu'individus, qu'on les a persécutés et martyrisés à cause de leur foi religieuse et de leurs convictions démocratiques, qu'on a exploité de fait l'Ukraine comme si elle était, du point de vue économique, social et culturel, une province de l'Union soviétique. Où qu'ils habitent, les Ukrainiens proclament ce qu'ils savent être les véritables aspirations de leurs frères et sœurs captifs, savoir, qu'ils ne se soumettent au despotisme des Soviets que parce qu'ils y sont contraints par la violence et qu'ils n'admettent aucunement qu'on puisse continuer à leur enlever et leurs libertés en tant qu'individus et la véritable indépendance de leur pays.

Je termine en citant un passage, très émouvant à mon avis, du discours prononcé devant le Sénat des États-Unis, le 21 janvier 1955, par l'honorable sénateur Herbert H. Lehman, de New-York:

De nos jours, alors que la pression de l'opinion publique se conjugue à l'opinion mondiale pour exercer une puissante influence sur le cours de l'histoire, il n'est pas d'État asservi, si élevées soient les murailles qui l'entourent et si puissants ses maîtres, qui puissent résister aux tenaces assauts des aspirations du monde entier vers la liberté.

Comme, il y a cinq mille ans, les murailles de Jéricho ont croulé au son des trompettes de Josué, le rideau de fer tombera sous les rayons fulgurants qui émanent de la liberté. Il n'en saurait être autrement. Telle est notre foi et tel est notre credo.